

QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

**RÈGLEMENT
NUMÉRO 284-2018**

**AJOUT DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN DE
SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE
DE DEUX SECTEURS AFFECTÉS
« RÉSERVE HORS PU »**

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LOTBINIÈRE
6375, RUE GARNEAU
SAINTE-CROIX (QUÉBEC) G0S 2H0**

RÈGLEMENT NUMÉRO 284-2018
AJOUT DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN DE SAINTE-AGATHE-DE-
LOTBINIÈRE DE DEUX SECTEURS AFFECTÉS « RÉSERVE HORS PU »

ATTENDU QUE	la MRC de Lotbinière a adopté son SADR en février 2005 (règlement 172-2005) et qu'il est entré en vigueur le 22 juin 2005;
ATTENDU QU'	il y a lieu de modifier le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, afin d'y intégrer deux secteurs affectés « Réserve hors-PU »;
ATTENDU QUE	l'article 47 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.) stipule que le conseil de la MRC peut modifier le SADR;
ATTENDU QU'	avis de motion a été donné le 11 avril 2018 conformément aux dispositions du Code Municipal;
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Monsieur Christian Richard appuyé par Monsieur Jean Bergeron et résolu
QUE	soit décrété par règlement de ce conseil ce qui suit :

Règlement numéro 284-2018
Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
de deux secteurs affectés « Réserve hors PU »

MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018

ARTICLE 1**TITRE DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement porte le titre de « Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière de deux secteurs affectés « Réserve hors PU » ».

ARTICLE 2**BUT DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement vise à modifier les cartes 25 et 34 du Livre IV du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, pour y inclure deux secteurs affectés « Réserve hors PU ».

ARTICLE 3**VALIDITÉ DU RÈGLEMENT**

Dans le cas où une partie ou une clause du présent règlement serait déclarée invalide par un tribunal reconnu, la validité de toutes les autres parties ou clauses ne saurait être mise en doute.

Le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière décrète le présent règlement dans son ensemble et également article par article, alinéa par alinéa, de manière à ce que si un article ou un alinéa de ce règlement était ou devait être en ce jour déclaré nul, les autres dispositions du présent règlement continuent de s'appliquer autant que faire se peut.

ARTICLE 4**MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE**

Le périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière est agrandi à même deux secteurs affectés « Réserve hors PU » (Rhpu). Ces deux secteurs Rhpu deviennent ainsi affectés « Zone d'aménagement prioritaire » (ZAP).

La carte 34 (Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière) du Livre IV du SADR est donc abrogée et remplacée par la carte 34, portant la mention « après modification », se trouvant en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante.

La carte 25 (Grandes affectations du territoire) du Livre IV est également modifiée telle qu'illustrée sur l'extrait de la carte 25, portant la mention « après modification », se trouvant en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 5

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté le 11 juillet 2018 à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Normand Côté, préfet

Stéphane Bergeron, directeur général

Copie conforme certifiée par

Stéphane Bergeron, directeur général

Ce _____^{ème} jour du mois de juillet 2018

Règlement numéro 284-2018
Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
de deux secteurs affectés « Réserve hors PU »

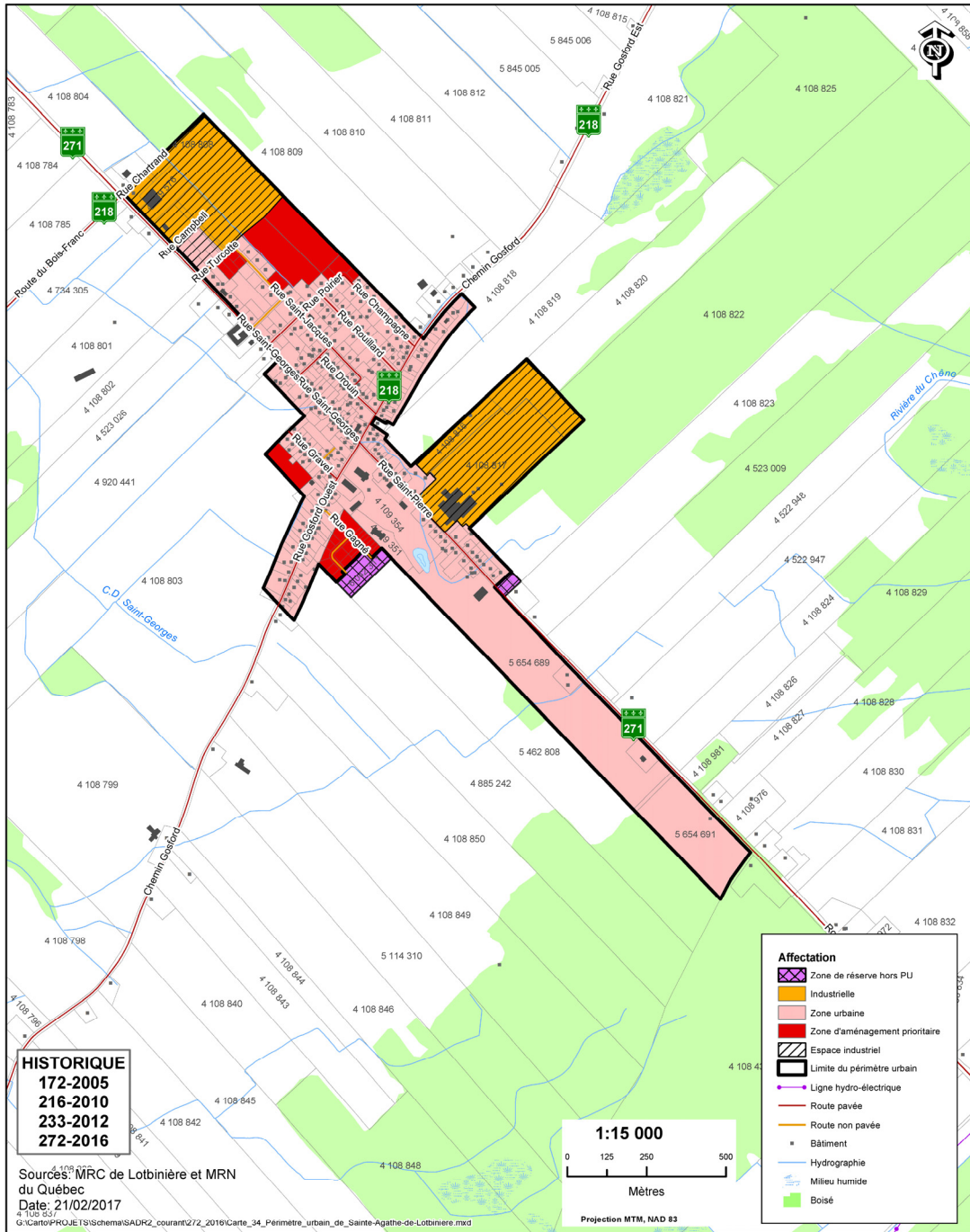
MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018

ANNEXES

- CARTE 34 – Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière – AVANT modification
- CARTE 34 – Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière - APRÈS modification
- Extrait de la CARTE 25 – Grandes affectations du territoire – AVANT modification
- Extrait de la CARTE 25 – Grandes affectations du territoire – APRÈS modification

Carte 34 – Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière – AVANT modification

Carte 34 Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière

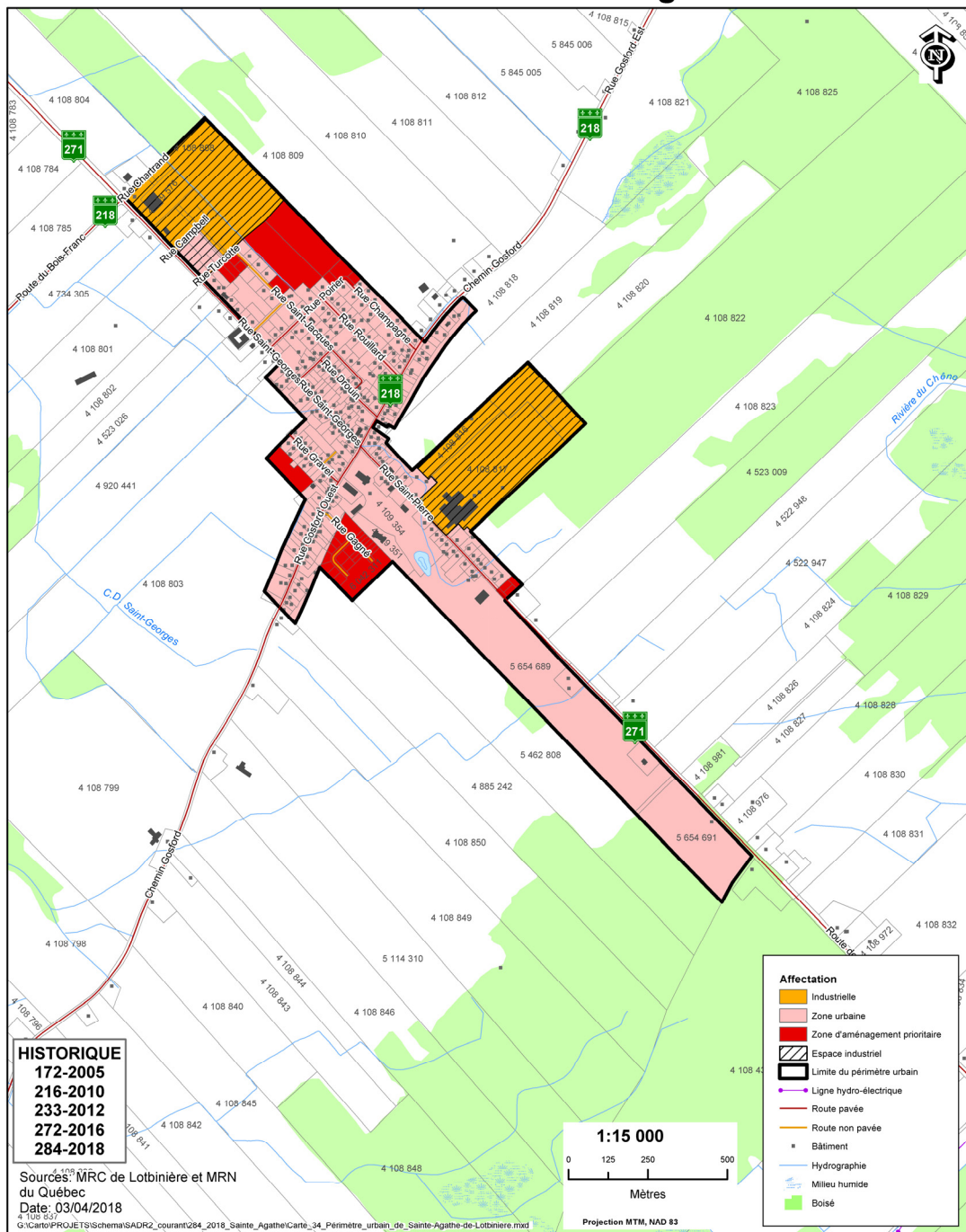


Règlement numéro 284-2018
 Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
 de deux secteurs affectés « Réserve hors PU »

MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018

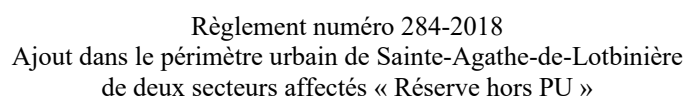
Carte 34 – Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière – APRÈS modification

Carte 34 Périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière



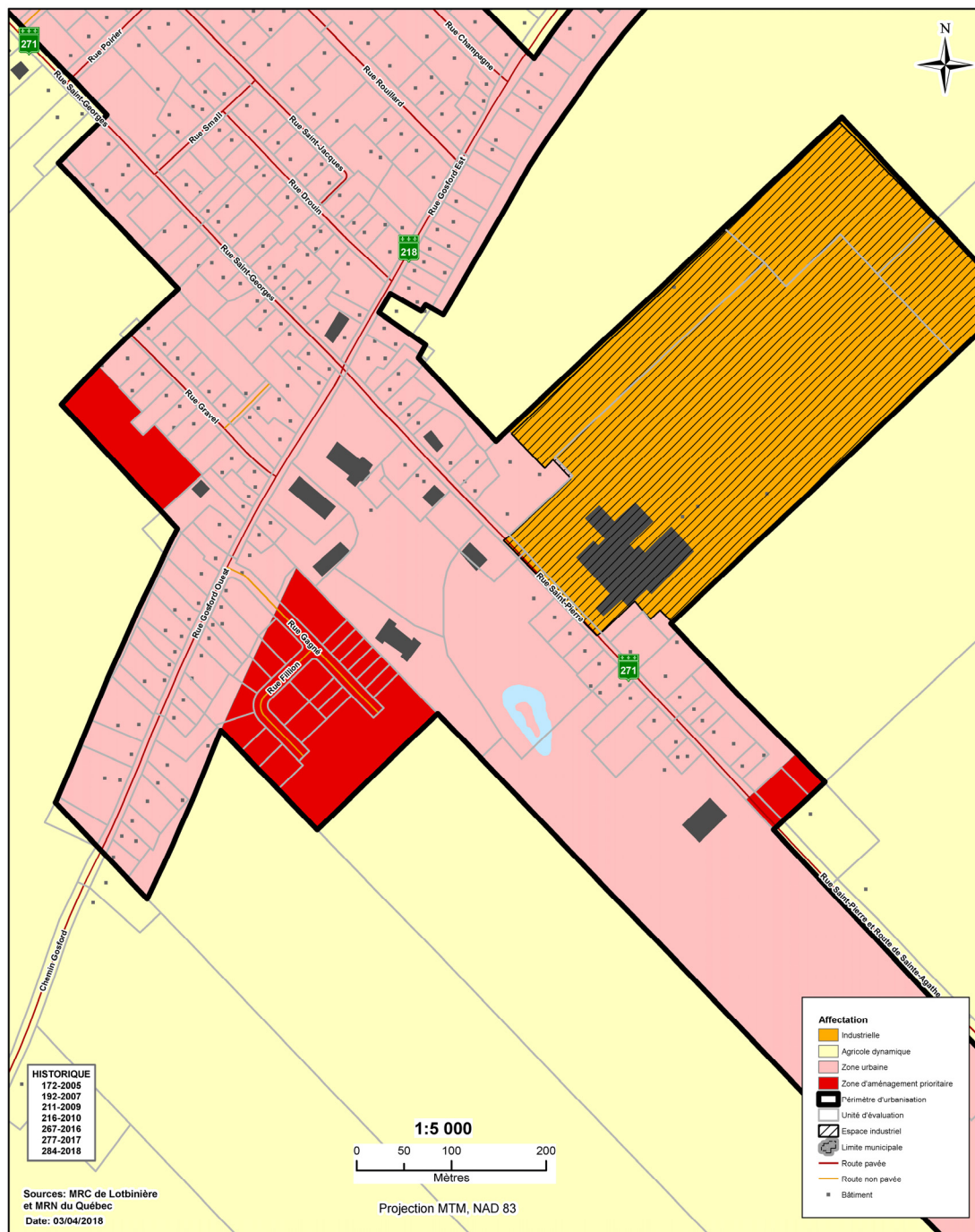
Règlement numéro 284-2018
Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
de deux secteurs affectés « Réserve hors PU »

MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018



MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018

EXTRAIT DE LA CARTE 25 - APRÈS MODIFICATION



Règlement numéro 284-2018
Ajout dans le périmètre urbain de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
de deux secteurs affectés « Réserve hors PU »

MRC de Lotbinière – 11 juillet 2018